



## CCAS DE GOURIN

### CONSEIL D'ADMINISTRATION SÉANCE DU 16 DECEMBRE 2024

#### Liste des délibérations examinées Article L.2121-25 modifié du Code général des territoriales

Affichage le ..... 20/12/2024 .....  
Mis en ligne le ... 20/12/2024 ...

**L'an deux mille vingt-quatre** à seize heures, le seize décembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, LE GOFF Jeannine, ROYANT Helen, ULLIAC Morgane, LE FUR Annick (partie à 16H59), GUEGUEN Annick formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : LE FUR Françoise, MOIZAN Anne-Marie, BAUDET Dannie, GOUJARD Laurine, LE FUR Annick (à partir de 16H59)

Absent(e)(s) : KERSULEC Louis

Procuration(s) : MOIZAN Anne-Marie à HENRY Catherine, GOUJARD Laurine à ROYANT Helen, BAUDET Dannie à LE GOFF Jeannine, LE FUR Françoise à LE FUR Annick(jusqu'à 16H59)

**Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITE, Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.**

### DÉLIBÉRATIONS DU 16 DECEMBRE 2024

DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
Délibération N° 2024/16/12/01	SAD : Décision modificative N°3	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2024/16/12/02	SAD : Budget primitif 2025 du Service d'Aide à Domicile	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2024/16/12/03	SAD : Convention de participation au risque prévoyance pour le personnel du SAD à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2025	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2024/16/12/04	SAD : Convention de moyens d'accès aux services facultatifs proposés par le centre de gestion de la fonction territoriale publique du Morbihan (jusqu'au 31 décembre 2026)	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2024/16/12/05	SAD : Convention avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan pour l'établissement des payes du personnel du SAD- du 1 <sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2027	Approuvée à l'UNANIMITÉ

DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
Délibération N° 2024/16/12/06	CCAS : Convention avec le département du Morbihan relative à la gestion des aides à la fourniture de l'eau et de l'énergie	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2024/16/12/07	CCAS : Amortissement des immobilisations suite au passage à M57	Approuvée à l'UNANIMITÉ

Le 16 décembre 2024,

Le Président,

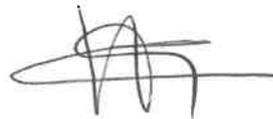


Hervé LE FLOCH



Le 16 décembre 2024,

La secrétaire de séance,



Catherine HENRY